

Programme National de Physique Stellaire « PNPS »

Dates limites :

Entrée des demandes dans Dialog/rubrique « dotation sur projet » : **13 septembre 2018 – 17h**

Soumission (formulaire en ligne à remplir accompagné du dossier scientifique) : **20 septembre 2018 - 12 h, délai de rigueur** - (*aucune demande n'est à envoyer par mail*)

Le Programme National de Physique Stellaire (PNPS, <http://www.pnps.cnrs.fr>) lance un appel d'offres pour des opérations relevant du domaine de la physique stellaire sur l'année 2019.

Les demandes doivent être renseignées dans Dialog (Titre, Montant, Résumé) avant le 13 septembre 2018 à 17h. Les propositions complètes de projets scientifiques sont à présenter au moyen d'un formulaire électronique disponible à l'adresse <https://sigap.cnrs.fr> avant le **20 septembre 2018 - 12h**. **Nous vous encourageons à renseigner le formulaire en ligne bien avant la date limite.**

Pour cet AO 2019 :

- Un nouveau portail web de saisie des demandes a été mis en place lors de l'AO 2018 : <https://sigap.cnrs.fr>. Ce portail recense tous les appels à projets en cours au CNRS et vous devrez y candidater à l'AO2019 de l'INSU-AA. Pour y accéder, vous pouvez utiliser soit l'identifiant et le mot de passe que vous aurez créés sur le site, soit la plateforme d'authentification "Fédération d'identité Renater", puis CNRS et saisir enfin votre compte JANUS.
- Les demandes doivent être préférentiellement rédigées en français, la rédaction en langue anglaise devant rester une exception. **A noter que les données saisies lors des candidatures à l'AO 2018 sont sauvegardées dans l'outil SIGAP et sont réutilisables d'une année sur l'autre (informations sur les participants lors de la création d'un nouveau dossier et possibilité de dupliquer les anciennes candidatures sur les appels ouverts).**
- Plusieurs champs devront être renseignés : *Description du projet, Mots clés, Pièces jointes* (votre dossier scientifique, un devis si petit matériel...), *Participants au projet, Type de demandes* (bien choisir le PNPS comme Programme National de référence pour votre demande ; en cas de soumission à plusieurs programmes, sélectionner tous les programmes concernés par le projet), *Budget et Champs supplémentaires*. Les équivalents temps-plein (ETPs) des personnels impliqués dans la demande devront aussi être indiqués ; il est à noter que les enseignants-chercheurs consacrant en principe la moitié de leur temps à de l'enseignement ne peuvent afficher plus de 50 % ETP par an. Une fois votre demande complète, n'oubliez pas de la transmettre pour qu'elle soit prise en compte !

- Attention si certains programmes font l'objet d'un appel séparé comme dans le cas du PNP, il suffira alors de dupliquer votre première demande et de rattacher la copie au programme concerné afin qu'elle soit également prise en compte par cet appel.
 - Pour les demandes de soutien DT, il convient de sélectionner "Demande de soutien à la DT" dans "type de demandes", puis remplir le formulaire informatisé via un lien accessible sur le site <https://sigap.cnrs.fr>.
 - Vous aurez la possibilité de modifier votre demande jusqu'au 20/09/18 à 12h en vous reconnectant à <https://sigap.cnrs.fr>.
 - Comme pour l'AO 2018, le CNES allouera un budget 2019 spécifique en soutien aux missions Gaia et JWST. **Si votre demande concerne ces missions, il est impératif de bien le mentionner dans le dossier scientifique et de chiffrer exactement ce qui émerge à Gaia et/ou JWST dans le formulaire informatisé.**
 - La note de cadrage, l'appel à projet du PNPS et les documents de la direction sont également disponibles sur le site de l'INSU <http://www.insu.cnrs.fr/node/9284>
-

Cadrage général PNPS

• Projets structurants

Le PNPS soutient en priorité les **opérations structurantes ciblées sur des thèmes porteurs** et compétitifs au niveau international, pour promouvoir les projets pluriannuels bien cadrés dans le temps. Sont considérés en particulier les projets impliquant des collaborations nationales et internationales, et conduisant à la production d'outils communautaires (instruments, codes, bases de données, etc.). L'implication dans les demandes de jeunes chercheurs, doctorants ou post-docs, est aussi fortement appréciée.

Afin que le PNPS puisse suivre l'évolution des projets, les demandes doivent impérativement être accompagnées d'un échéancier complet et détaillé, ainsi que de rapports d'étape. Les demandes se positionnant en continuation d'une action déjà soutenue par le PNPS sur l'année précédente doivent impérativement inclure un bilan des activités et des financements PNPS de l'année antérieure. En fin d'opération soutenue par le PNPS, un bilan d'activité et de financement est aussi à retourner à la direction du PNPS.

• Porteurs de projet

Les non-permanents ne sont pas éligibles pour le dépôt d'un projet. Une exception peut être faite pour les post-doctorants employés dans un laboratoire français et pour les ATER, si elle est justifiée par un projet de courte durée, distinct du projet principal pour lequel le candidat a été embauché et dont le financement relève de la responsabilité de l'encadrant, dont l'accord est nécessaire pour le projet nouveau. Les projets doivent alors être déposés avec un co-porteur sur poste permanent. Cette justification est laissée à l'appréciation des Programmes Nationaux, Actions spécifiques et à celle de la CSAA. Il ne s'agit pas d'une disposition systématique ni susceptible d'encourager ce type de démarche.

• Demandes multiples à plusieurs programmes ou actions spécifiques

En ce qui concerne les demandes à l'interface avec d'autres programmes (PN) ou actions spécifiques (AS), il vous est demandé d'identifier clairement dans la demande ce qui est du ressort de chaque

PN/AS, tant sur le plan scientifique que budgétaire. Les Conseils Scientifiques concernés décideront de concert sur la base de la répartition indiquée.

- **Utilisation des TGIR & IR**

Le PNPS encourage fortement la préparation et l'utilisation des TGIR et IR dans lesquels l'INSU est impliqué (CFHT, IRAM, instrumentation ESO, etc), cf. <http://www.insu.cnrs.fr/node/1182>.

- **Actions incitatives**

Le PNPS encourage aussi le démarrage de projets nouveaux sur des thèmes en émergence qui préparent l'arrivée des grands moyens d'observation à venir (E-ELT, IRAM-NOEMA, SKA, CFHT-SPIROU, MATISSE, PLATO, etc). L'implication de jeunes chercheurs sur ces projets est particulièrement souhaitable. Le PNPS pourra aussi soutenir ponctuellement la mise en place de larges collaborations qui souhaiteraient répondre aux appels d'offres de l'ANR, de l'Union Européenne, ou pour développer des programmes clé sur les grands instruments.

- **Actions non financées**

R&D : les actions de R&D relèvent de la CSAA de l'INSU qui, le cas échéant, demande un avis et/ou un co-financement aux structures thématiques nationales. Le PNPS ne les finance donc pas.

Petit équipement informatique : Le PNPS ne finance pas le petit équipement informatique (stations de travail, espace de stockage/archivage, etc), qui relève du soutien de base des laboratoires ou de financements locaux.

Jurys de thèse/HDR et gratifications de stages : Le PNPS ne finance pas les missions liées aux jurys de thèse/HDR qui doivent être prises en charge par les laboratoires, de même que les gratifications de stages d'étudiants.

Cadragés scientifiques du PNPS : Nouveautés

Pour la période 2019-2023 les priorités de recherche ont été définies et discutées lors du forum de prospective de Montpellier (information disponible à <http://www.pnps.cnrs.fr/spip.php?article137>). Voici les axes que le PNPS soutiendra préférentiellement lors de cet appel d'offres 2019 :

- Quatre grands thèmes scientifiques prioritaires :

- **Origines** : formation stellaire et disques proto-planétaires.
- **Champ magnétique et activité stellaire** : origine, nature, et leur effet dans tout le diagramme HR ; importance pour la recherche et la caractérisation des exoplanètes.
- **Evolution/Intérieurs/Atmosphères** : transport, oscillations, paramètres fondamentaux, perte de masse, multiplicité
- **Interaction** : étoile-planète ; étoile-disque ; étoile-étoile.s ; étoile-environnement (circumstellaire, galactique)

- Deux thèmes transverses structurants scientifiques et/ou méthodologiques :

Astrophysique de laboratoire : expériences de laboratoire à vocation astrophysique stellaire (jets/chocs, lasers de puissance, etc) ; expériences numériques (multi-D, *Big Data*, etc).

Synergies de méthodes : focus sur objets prototypiques, benchmarks.

Cela n'empêchera pas bien sûr le financement d'autres excellents projets.

Divers

• Soutien CNES à Gaia et au JWST

Deux contributions budgétaires spéciales seront attribuées par le CNES aux programmes nationaux concernés :

- **Gaia** : un soutien CNES sera consacré à *l'exploitation des données de la mission*. Si votre projet est concerné, **il faudra donc le faire figurer explicitement dans votre demande** en précisant bien : (i) ce qui relève de Gaia dans vos recherches 2019 ; (ii) les moyens demandés qui y sont rattachés.
- **JWST** : le CNES soutiendra *la préparation des programmes d'observation « temps ouvert »* de cette future mission. Là encore, si votre projet est concerné, **il faudra donc le faire figurer explicitement dans votre demande** en précisant bien : (i) ce qui relève du JWST dans vos recherches 2019 ; (ii) les moyens demandés qui y sont rattachés.

• Collaborations nationales

Les demandes de financement pour l'organisation de réunions de travail inter-laboratoires doivent être coordonnées en amont par les équipes impliquées autour d'une problématique scientifique bien identifiée, afin d'éviter la multiplication des demandes d'opérations trop modestes et les redondances. La nécessité et la fréquence des réunions, éventuellement sur une base pluriannuelle, devront être justifiées et se concrétiser par des publications communes.

Le PNPS a clairement une mission de structuration de la communauté nationale de Physique Stellaire autour de questions scientifiques clés, aussi les demandes s'articulant autour d'un noyau trop faible de participants issus de surcroît d'un même laboratoire ne seront pas jugées prioritaires par rapport à des demandes proposant une plus forte structuration inter-laboratoires.

• Collaborations internationales

Les collaborations internationales, spécialement pluriannuelles, doivent faire l'objet d'une recherche systématique de co-financement extérieur au PNPS (DRI, MENESR, Pics, Europe, etc.). Le financement PNPS doit se placer principalement en soutien aux activités et à la mobilité de participants travaillant dans des laboratoires français (permanents ou non-permanents).

• Mobilité

Le PNPS finance des séjours d'une durée de quelques semaines à 2 mois pour des chercheurs français en physique stellaire dans des laboratoires nationaux et étrangers (autre que leur laboratoire d'accueil ou de rattachement). Cette mesure s'applique en particulier aux jeunes chercheurs et étudiants en thèse pour leur permettre de se forger une expérience des méthodes de recherche en dehors de leur laboratoire d'accueil. Très exceptionnellement, les visites en France de chercheurs étrangers ayant des difficultés de financement par leur laboratoire d'origine pourront être co-financées par le PNPS. Les demandes doivent clairement justifier l'intérêt du séjour et sa durée, ainsi que le lien avec les thèmes prioritaires du PNPS.

L'évaluation des demandes tiendra compte de la recherche de financements annexes lorsqu'ils existent (programmes d'invitations, Universités, MAE, Europe, programmes CNRS et MENESR, etc.).

• Organisation de rencontres et ateliers thématiques

Le PNPS souhaite inciter la formation et l'animation scientifique nationale, et il dispose pour cela d'une action phare récurrente, l'Ecole Evry Schatzman (ou EES, voir

<http://www.pnps.cnrs.fr/spip.php?rubrique4>). En dehors de cette démarche annuelle qui demeure sa priorité, le PNPS peut aussi ponctuellement apporter son soutien à des rencontres et ateliers thématiques. Les thèmes aux interfaces entre PNPs sont alors particulièrement encouragés. Il est toutefois d'abord demandé d'envisager le format d'une EES.

Les demandes doivent justifier l'intérêt de la rencontre, le nombre de participants attendus (ratio participants français versus reste du monde, pour les manifestations internationales), l'état du budget et si elle donnera lieu à l'édition de comptes rendus. Il sera tenu compte de la recherche de cofinancement (formation permanente, etc).

En cas d'organisation d'ateliers, écoles ou de conférences avec le soutien du PNPS, le logo du PNPS devra apparaître sur le site internet ainsi que sur les affiches qui feront la publicité de l'événement (logo disponible sur le site web du PNPS : <http://www.pnps.cnrs.fr/>).

- **Actions de communication**

Le PNPS pourrait contribuer exceptionnellement au co-financement d'actions de communication vers le grand public visant à la diffusion des connaissances et des avancées de la physique stellaire. L'évaluation des demandes tiendra compte de la recherche de cofinancements.

Là encore, la visibilité du logo PNPS sera demandée sur les visuels liés à l'événement.

- **Bonnes pratiques: Présentation à la SF2A ; liste forum-étoiles ; remerciements au PNPS**

Il est rappelé que le PNPS encourage fortement la présentation des résultats liés aux opérations qu'il finance aux journées annuelles SF2A/PNPS, qui sont la principale vitrine nationale de notre domaine.

Il est aussi rappelé l'existence d'une liste de diffusion forum-étoiles qui permet de contacter et d'informer rapidement toute la communauté Stellaire (voir les modalités sur <https://listes.ujf-grenoble.fr/sympa/info/forum-etoiles>). Le PNPS encourage tous les PI/CoI des demandes qui lui sont adressées à s'inscrire sur cet outil (ou à y mettre à jour les contacts) et surtout à le faire vivre.

Enfin, toute publication relative à des travaux ayant -même partiellement- bénéficié d'un financement PNPS doit inclure une phrase type de remerciement : "This work was supported by the "Programme National de Physique Stellaire" (PNPS) of CNRS/INSU co-funded by CEA and CNES". De même, il est vivement recommandé d'inclure le logo du PNPS dans les présentations (orales ou posters) relatives à ces mêmes travaux.